

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2025



## DÉCISION N°D-2025-150

## SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX AVEC MADAME FLORENCE MAUSSENET

Le Maire de la commune de Carrières-sur-Seine,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2122-22,

**Vu** la délibération du Conseil municipal n° 2024/011 du 5 février 2024 portant délégation d'attributions du Conseil municipal au Maire,

**Considérant** la demande de mise à disposition d'un équipement municipal de Monsieur Eric Fantino pour l'organisation d'une exposition artistique,

**Considérant** que la ville de Carrières-sur-Seine a la possibilité de mettre à disposition de Monsieur Eric Fantino un équipement municipal répondant à ses besoins,

Considérant que certains équipements municipaux et/ou créneaux nécessitent la mise à disposition de clés

## DÉCIDE

- **Article 1 : D'AUTORISER** le Maire ou Madame Poletto à signer les conventions de mise à disposition du bureau du Lavoir et des clés du site.
- **Article 2 :** de mettre à disposition de Madame Florence Maussenet, le Lavoir sis 37, rue Victor Hugo à Carrières-sur-Seine, du lundi 29 septembre au dimanche 5 octobre 2025.
- **Article 3 :** de préciser que le montant de la location du Lavoir, pour la période mentionnée dans l'article 1, s'élève à 288 euros.
- Article 4: Ampliation de la présente décision à :
  - Monsieur le Préfet,
  - Monsieur le Trésorier.

Fait à Carrières-sur-Seine, le 26 septembre 2025

Le Maire,

Arnaud de Bourrousse

## **DÉLAIS ET VOIES DE RECOURS :**